

Sujet : « Agir en fonctionnaire de l'état »

Thème : Orientations des élèves.

- **Référence**

Les circulaires n°93-087 du 21 janvier 1993 définissant les missions du professeur principal et n°2008-092 du 11 juillet 2008 relative à la découverte des métiers et formations.

- **Présentation de la situation :**

Au cours de l'année de seconde, à l'issue du conseil de classe du second trimestre, dans l'une des classes où vous exercez (sans être pour autant professeur principal), une vos élèves se révèle de plus en plus en difficulté au niveau de ses notes ; et notamment en mathématiques où sa moyenne est inférieure à 5/20. Cette élève vient alors vous voir et se confier à vous en vous disant qu'elle a toujours souhaité exercer un métier dans le domaine de la coiffure.

Dans un premier temps, vous décidez de l'aider à s'orienter...

Quelques semaines avant l'échéance du conseil de classe du dernier trimestre, cette élève revient vous voir pour vous dire, qu'après s'être entretenue avec le conseiller d'orientation psychologue, elle souhaite savoir si vous vous opposeriez à un passage en classe de Première technologique (spécialité STG) dans ce même lycée, sachant que sa moyenne a augmenté mais en restant toujours nettement inférieure à 10/20.

- **Questions :**

1. Comment décidez vous d'accompagner cette élève, une fois qu'elle vous a révélé ce souhait d'exercer dans le milieu professionnel de la coiffure, en venant vers vous à la fin d'un cours de mathématiques ?
(Quelles personnes éventuelles sollicitez vous ?)
2. Quelle est votre réaction, dans ce second temps, lorsque votre élève semble avoir réalisé un virage important dans son choix d'orientation après qu'elle ait pour autant avancé dans ses recherches de s'orienter vers une voie professionnelle des métiers de la coiffure ?
3. En considérant maintenant que vous êtes professeur principal de la classe, différenciez votre position sur le cas de cette élève.